

ÉLECTIONS QUÉBEC 2022

LA CULTURE  
FAIT CAMPAGNE

# Culture en Montreal

**40**  
propositions  
pour la relance  
des arts et  
de la culture  
au Québec

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>1. Les arts autochtones au cœur de la reconstruction culturelle</b>	<b>4</b>
<b>2. La culture, fondement de notre identité collective</b>	<b>6</b>
<b>3. Le cœur créatif, ferment de la vitalité culturelle du Québec</b>	<b>14</b>
 <b>SIX RECOMMANDATIONS POUR FAVORISER L'INCLUSION ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	<b>19</b>
<b>4. La culture et le patrimoine, piliers de la revitalisation du territoire</b>	<b>22</b>
<b>5. Le Québec, puissance culturelle nationale et internationale</b>	<b>29</b>
<b>Remerciements</b>	<b>34</b>
<b>Tableau synthèse des 40 recommandations de Culture Montréal au gouvernement du Québec</b>	<b>35</b>

# PRÉAMBULE

Acteur central de la vie culturelle québécoise et montréalaise, le gouvernement du Québec en est à la fois l'architecte, par le biais notamment de la politique culturelle, le moteur, en soutenant l'essor et le rayonnement des arts et de la culture, mais aussi le garant de sa survie comme en témoignent les décisions prises pour faire face à l'état d'exception apparu avec la Covid-19.

Deux ans après la pandémie, ce sont plus de 800 M\$ qui ont été investis par Québec pour appuyer les artistes, artisans, entreprises et organismes culturels durement éprouvés par la crise et pour permettre à l'ensemble du milieu de préparer la reprise. Miser sur l'investissement et son effet d'accélérateur pour l'économie de la culture constitue assurément l'une des principales clés de la relance. C'est le sens du *Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel 2022-2025*, dévoilé en avril 2022 par le ministère de la Culture et des Communications, qui prolonge notamment d'une année supplémentaire le filet de sécurité pour les artistes et travailleurs culturels des arts de la scène.

Néanmoins, la consolidation du milieu culturel ne peut se réaliser à si brève échéance. D'autant que la pression inflationniste, couplée à la pénurie de main d'œuvre, risquent d'avoir de lourdes conséquences sur la culture qui, faute de pouvoir rivaliser avec les autres secteurs, devra composer avec une reprise plus lente de ses activités.

## RECOMMANDATION

01

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de prolonger pour les quatre prochaines années les investissements afin de soutenir la relance progressive du secteur culturel.

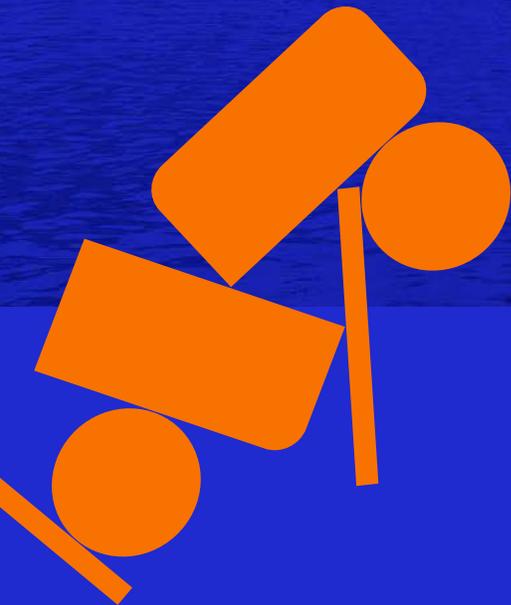
EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

Au-delà des mesures exceptionnelles mises en place, les élections de 2022 se situent quatre ans après l'adoption de la deuxième politique culturelle, *Partout la culture*. Si de nombreuses avancées sont à souligner, telles que la refonte des lois sur le statut de l'artiste ou encore le financement de deux sorties scolaires par année en milieu culturel, il reste beaucoup à faire pour atteindre l'objectif premier de la politique, contenu dans son titre : partout la culture. Pour réaliser cette ambition de placer la culture au cœur de la société et de la vie quotidienne, l'action culturelle du gouvernement du Québec doit se déployer à partir des grandes préoccupations de notre époque, l'inclusion et la transition écologique.

Ainsi, Culture Montréal présente 40 recommandations pour soutenir le développement culturel de Montréal et plus largement de l'ensemble du Québec.



# LES ARTS AUTOCHTONES AU CŒUR DE LA RECONSTRUCTION CULTURELLE



# 1. LES ARTS AUTOCHTONES AU CŒUR DE LA RECONSTRUCTION CULTURELLE

Soutenir la transmission, le développement et le rayonnement des arts et des pratiques culturelles autochtones, c'est s'engager en faveur de la grande démarche de réappropriation et de reconstruction identitaires menée par les Premières Nations. En effet, l'art occupe une place centrale dans la reconnaissance de la présence ancestrale des peuples autochtones au Québec, de leurs savoirs, imaginaires et visions du monde. C'est pourquoi, il importe de mettre en valeur la création et le patrimoine autochtones et de soutenir la diffusion des pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines. Aussi, il faut s'assurer de répondre adéquatement aux besoins des artistes, artisans, organismes et entreprises culturelles des peuples autochtones en matière de financement, de formation et d'accès aux programmes gouvernementaux.

## RECOMMANDATION

02

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'agir de concert avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Canada en faveur de la réalisation du projet d'ambassade culturelle et touristique autochtone DestiNATIONS, dont la mission première sera de faire connaître les arts et les cultures des Premières Nations et des Inuits du Québec.

## RECOMMANDATION

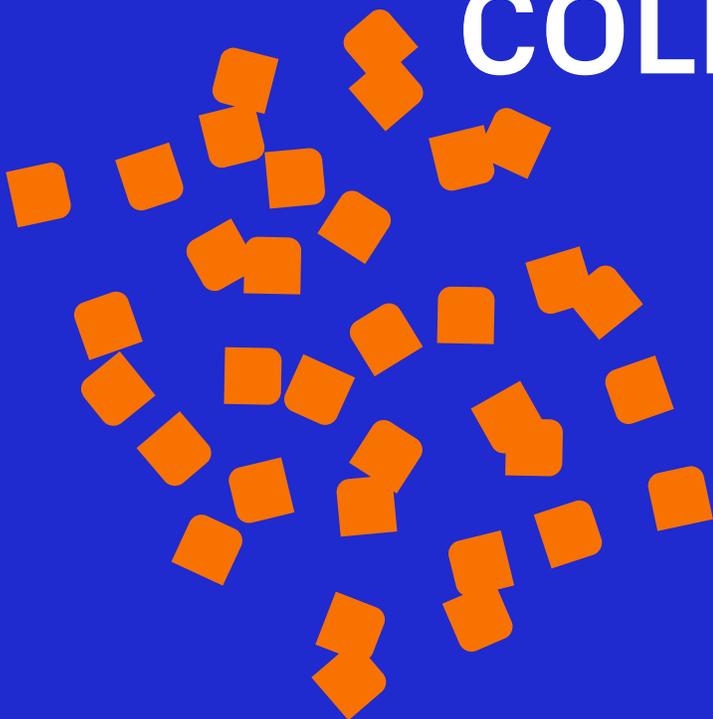
03

Culture Montréal appuie le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec et recommande au gouvernement du Québec de soutenir la mise en place d'une structure de représentation, de service et de soutien pour les artistes, artisans, organismes et entreprises culturelles des peuples autochtones du Québec.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

# 2

# LA CULTURE, FONDEMENT DE NOTRE IDENTITÉ COLLECTIVE

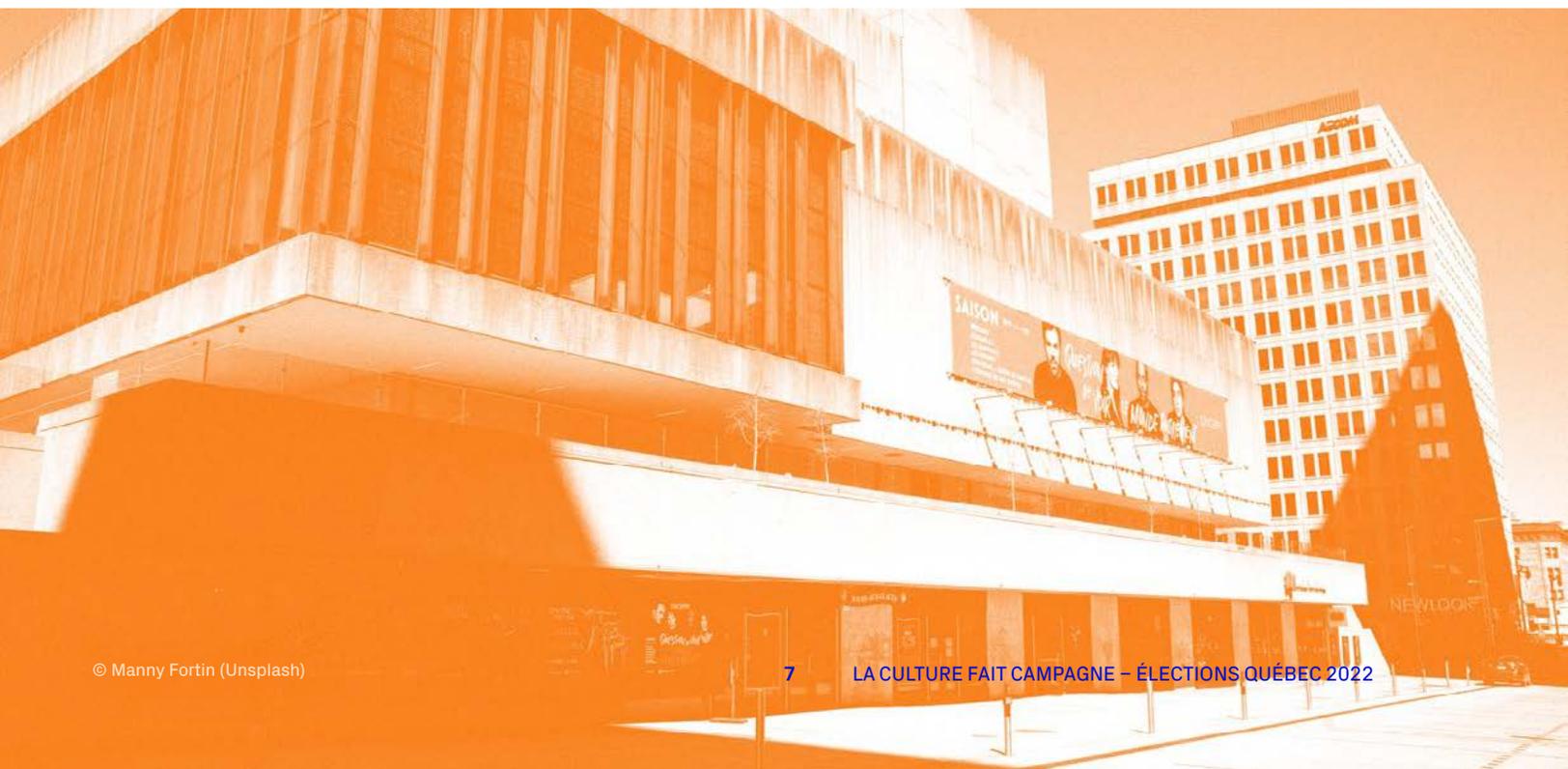


## 2. LA CULTURE, FONDEMENT DE NOTRE IDENTITÉ COLLECTIVE

Fruit de l'évolution de la société tout entière, la culture fait partie intégrante de nos vies et de notre identité. Elle est à la fois l'incarnation d'un héritage, à conserver et valoriser, mais aussi la préfiguration de ce qui nous attend. Elle joue un rôle majeur dans l'épanouissement individuel et dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Elle est ce qui nous caractérise et ce qui nous réunit. La culture, y compris la culture scientifique, est également un instrument de connaissance du monde et de la société. C'est pourquoi il importe de favoriser l'accès et la participation à la culture pour tous sur l'ensemble du territoire.

### 2.1 Soutenir les leviers de démocratisation de la culture

Rendre la culture plus accessible, c'est agir en faveur de l'implication de tous dans la vie culturelle. Cela nécessite de consolider les institutions qui œuvrent à rapprocher le citoyen d'une proposition culturelle mais également de promouvoir auprès des publics la diffusion des arts et de la culture.



### 2.1.1 Renforcer le réseau des musées en région

Situés au cœur de l'écosystème culturel des régions, les musées déploient une offre variée allant de la création d'expositions à la mise en place d'activités éducatives pour les enfants. Cependant, la pérennité du réseau des musées en région repose sur un équilibre fragile que le projet d'implantation des Espaces bleus pourrait venir perturber si celui-ci n'est pas conçu de façon complémentaire.

#### RECOMMANDATION

04

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de renouveler l'appui aux musées :

- En assurant la récurrence du programme *Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes*, instrument essentiel dans le soutien à la vitalité de l'offre muséale au Québec.
- En reconduisant la mesure inscrite dans le plan d'action de la politique culturelle, offrant aux Québécois un accès gratuit au musée un dimanche par mois.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

### 2.1.2 Clarifier le projet des Espaces bleus

Dévoilé en juin 2021, le projet des Espaces bleus comporte encore de nombreuses incertitudes. À la fois musées, salles multifonctionnelles, pôles culturels, les Espaces bleus semblent répondre également à des objectifs multiples, comme la restauration et la requalification d'édifices patrimoniaux. En outre, il est nécessaire de connaître au plus vite le modèle de gestion des Espaces bleus et de préciser la gouvernance du projet.

#### RECOMMANDATION

05

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de :

- Clarifier la définition et le modèle de gestion des Espaces bleus en vue d'en faire des institutions complémentaires au réseau existant des musées régionaux.
- Établir une gouvernance de projet cohérente et transparente, notamment en dévoilant un calendrier de réalisation pour chaque projet, afin d'intégrer les régions au processus de décision.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

### 2.1.3 **Soutenir la diffusion et la promotion des arts de la scène**

Depuis 2018, La Vitrine travaille à mettre au point un projet innovant, ambitieux, structurant et durable, qui vise à utiliser la puissance du numérique et la valorisation des données pour mettre à la disposition du milieu culturel un outil collectif d'envergure, capable de stimuler l'intérêt pour les sorties culturelles.

Le projet de Programme *La Vitrine du Québec* (titre de travail) permettrait à la fois de stimuler la participation et d'outiller les organisations pour mieux comprendre et anticiper l'évolution des pratiques culturelles, tout en ne laissant pas cette connaissance uniquement entre les mains des grandes plateformes technologiques étrangères.

#### RECOMMANDATION

06

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'appuyer le projet de Programme *La Vitrine du Québec* :

- Qui permettra de découvrir l'offre culturelle et de la valoriser, en partenariat avec les acteurs de la culture à la grandeur du Québec ;
- Qui stimulera l'intérêt pour l'offre de sorties culturelles et favorisera le développement des publics ;
- Qui contribuera, à terme, à l'augmentation des revenus des créateurs, des artistes, des producteurs et des diffuseurs.

### 2.1.4 **Assurer l'avenir de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)**

Plus grande institution culturelle du Québec, BANQ joue un rôle majeur autant dans la démocratisation de la culture et du savoir que dans la préservation du patrimoine documentaire. Face à la révolution du numérique, lequel a modifié les conditions d'accès au savoir, BANQ doit impérativement relever le défi de la numérisation de ses collections et plus largement de la transformation numérique pour s'assurer de répondre aux attentes des publics. L'augmentation exponentielle des coûts, liée notamment à l'évolution constante des technologies, nécessite l'intervention de Québec.

#### RECOMMANDATION

07

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de soutenir de manière significative la transformation numérique de BANQ afin qu'elle puisse poursuivre pleinement sa mission en tant qu'institution du XXI<sup>e</sup> siècle.

## 2.2 Renforcer les liens entre la culture, l'éducation et la langue française

Au-delà de la valeur intrinsèque des œuvres, l'apport de la culture est multiple. Elle participe au développement de l'élève par l'apprentissage d'habiletés et de compétences diverses, contribue à la réduction du décrochage scolaire, sensibilise à la beauté de notre langue commune et favorise son appropriation. Ce faisant, la culture joue un rôle clé dans la formation du citoyen et dans son intégration à la société.

### 2.2.1 Faire de la lecture une priorité nationale

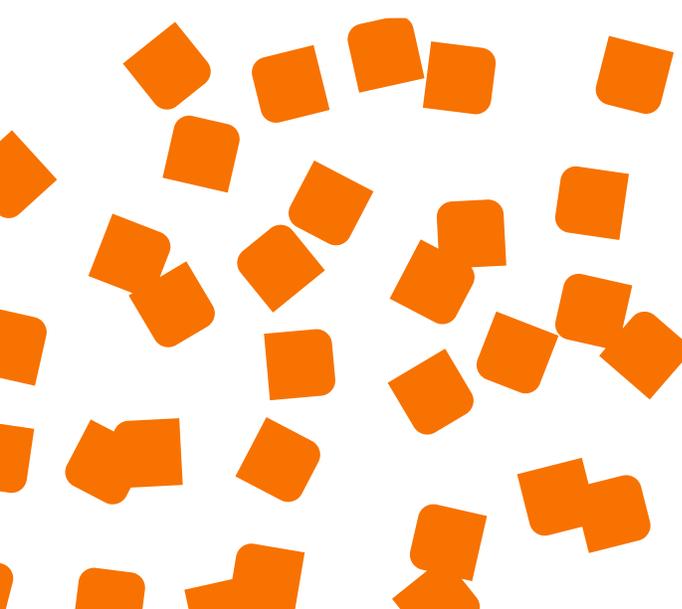
La surexposition aux écrans a progressivement transformé notre relation au savoir et aux autres, tout en altérant notre capacité de jugement, d'attention et de libre décision. Les conséquences sont multiples et inquiétantes, en particulier pour les nouvelles générations : affaiblissement de la culture générale, troubles de la concentration et du sommeil, culture de l'instantanéité et de l'émotion au détriment de l'échange et de l'argumentation. Par conséquent, il est urgent de revaloriser l'importance de la lecture qui est essentielle à la formation des esprits, à la compréhension du monde et à l'apprentissage de la vie en société.

#### RECOMMANDATION

08

Culture Montréal appuie la démarche menée par la Table interprofessionnelle Livres Québec et recommande au gouvernement du Québec de faire de la lecture une priorité nationale, pendant un an, et pour cela de mettre sur pied un comité spécial pluridisciplinaire et interministériel qui décidera des actions à mener et des sommes à y consacrer.

 EN APPUI À LA TABLE INTERPROFESSIONNELLE LIVRES QUÉBEC



## 2.2.2 **Soutenir la production audiovisuelle jeunesse**

La production audiovisuelle jeunesse joue un rôle essentiel dans la transmission de valeurs communes, dans l'attachement à la culture et dans l'usage de la langue. Malgré tout le succès qu'elle remporte, ici et ailleurs, la production jeunesse québécoise de langue française demeure difficile à financer. Pour lui permettre de rencontrer son public, elle doit bénéficier de moyens qui lui conféreront une qualité artistique pour rivaliser avec la pluralité de contenus locaux et étrangers qui inonde les auditoires jeunesse.

### RECOMMANDATION

09

Culture Montréal appuie la démarche menée par l'Association québécoise de la production médiatique et recommande au gouvernement du Québec de mettre en œuvre une mesure phare en allouant une enveloppe spécifique annuelle et récurrente de 25 M\$ à la SODEC pour soutenir le développement et la production de longs métrages et d'émissions télévisuelles et numériques destinées à la jeunesse et à la famille.

 EN APPUI À L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION MÉDIATIQUE

## 2.2.3 **Continuer de favoriser la réussite éducative par la culture**

La mise en place de la mesure 1586 qui permet le financement de deux sorties scolaires en milieu culturel ainsi que la bonification des cachets des artistes participant au programme *La culture à l'école* constituent des avancées remarquables. Il convient de maintenir cet élan en facilitant notamment la coordination avec le milieu scolaire et en sensibilisant les enseignants à l'importance de la culture.

## 2.2.4 **Généraliser la présence des conseillers jeunes publics dans les centres de services scolaires (CSS)**

Issue du plan d'action sur la diffusion de la danse jeune public au Québec, cette proposition se base sur un modèle de collaboration porteur mis en place dans un CSS. La création, selon les besoins, d'un conseiller pédagogique culturel pour les jeunes publics permettrait non seulement de faciliter la coopération entre les parties prenantes des milieux culturel et scolaire, de les informer des mesures existantes pour les jeunes publics mais aussi de coordonner la logistique des activités de médiation et de diffusion.

### RECOMMANDATION

10

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de permettre le déploiement de conseillers pédagogiques culturels pour les jeunes publics dans les centres de services scolaires afin de faciliter et stimuler les sorties scolaires en milieu culturel.

### 2.2.5 **Faire des enseignants les passeurs de culture de demain**

Comme on peut le constater dans le projet des *Passeurs culturels* implanté par l'Université de Sherbrooke en 2017, l'offre d'un accès gratuit ou à faible coût à de nombreuses activités culturelles aux futurs enseignants a de nombreux impacts positifs. Couplée à une médiation adéquate et à des rencontres organisées entre les artistes et les étudiants dans le cadre de leur cursus scolaire obligatoire, cette mesure les aide à devenir eux-mêmes des consommateurs de culture investis et les forme à insuffler cette curiosité à leurs futurs élèves. L'implication des centres culturels affiliés aux grandes universités québécoises et des divers organismes artistiques partenaires situés en périphérie des campus serait la pierre angulaire du succès de ce projet de grande envergure.

#### RECOMMANDATION

11

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec, particulièrement aux ministères de la Culture et des Communications et de l'Enseignement supérieur, de collaborer étroitement autour de la mise en place de projets à l'image de celui des *Passeurs culturels* dans les différents établissements universitaires de la province qui proposent une formation initiale des futurs professionnels de l'enseignement.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

### 2.2.6 **Renforcer le théâtre jeune public**

Institution historique regroupant une trentaine de compagnies jeunes publics, la Maison Théâtre doit déménager dans un lieu permanent et adapté à la diffusion de spectacles de théâtre. De son côté, le projet Le Cube qui consiste en l'installation d'un centre international de recherche et de création en théâtre jeune public cherche également à se relocaliser. La concentration de ces deux entités au même endroit permettrait de constituer un véritable pôle culturel consacré à l'enfance et la jeunesse.

#### RECOMMANDATION

12

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de soutenir la mise en place d'un pôle enfance jeunesse dédié à la recherche, la création et la diffusion du théâtre jeune public.

## 2.2.7 Structurer l'écosystème francophone

Il existe une multitude d'acteurs issus des milieux culturel, communautaire, universitaire ou institutionnel pour lesquels la culture occupe une place prépondérante en tant qu'outil de valorisation de la langue française. Cependant, ces différents acteurs qui œuvrent à la transmission, la valorisation et la diffusion de la langue par la culture n'ont que très peu d'interactions, en plus de méconnaître les initiatives et rôles de chacun au sein de cet écosystème.

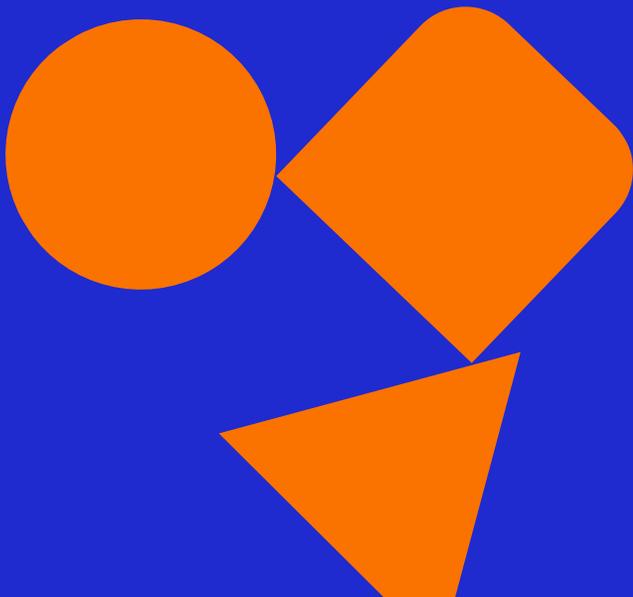
### RECOMMANDATION

13

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de créer une table intersectorielle regroupant les acteurs œuvrant à la valorisation de la langue par la culture, afin de permettre la mise en place d'actions collectives et d'établir des liens solides entre les différents milieux de la francophonie qui agissent comme relais culturels.

# 3

## LE CŒUR CRÉATIF, FERMENT DE LA VITALITÉ CULTURELLE DU QUÉBEC



### **3. LE CŒUR CRÉATIF, FERMENT DE LA VITALITÉ CULTURELLE DU QUÉBEC**

Le cœur créatif, c'est l'ensemble des artistes, créateurs, artisans et travailleurs culturels qui par leurs œuvres et leur travail agissent comme catalyseurs de la vitalité culturelle du Québec. Mis à rude épreuve depuis le début de la pandémie, le cœur créatif doit maintenant faire face à la pénurie de main d'œuvre et la pression de l'inflation, ce qui contribue à exacerber les enjeux, propres au secteur, de rétention de personnel et de renouvellement des générations de créateurs. Soutenir le cœur créatif, consiste à maintenir un niveau élevé d'investissement dans la création, la production, la diffusion mais aussi à miser sur la formation.

#### **3.1 Instaurer un mécanisme d'évaluation périodique de la loi sur le statut de l'artiste**

L'adoption de la loi 35 constitue un indéniable progrès, renforçant les conditions de vie professionnelle des artistes, artisans et écrivains. L'extension du régime de négociation d'ententes collectives, l'intégration de dispositions qui ont trait au harcèlement psychologique et sexuel ou encore l'élargissement des compétences du tribunal administratif sont autant d'avancées significatives. L'évolution rapide des conditions et des pratiques plaide en faveur de la mise en place d'un processus d'évaluation continue de la mise en œuvre de la loi en vue d'une mise à jour d'ici quelques années.

#### **RECOMMANDATION**

**14**

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de procéder à une évaluation périodique de la nouvelle loi, à la lumière de l'évolution de la société et du secteur culturel, afin de faciliter sa révision future.

**EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC**

## 3.2 Renouveler l'appui au CALQ et à la SODEC

Piliers quant au soutien de l'écosystème créatif, le CALQ et la SODEC ont été en première ligne, depuis le début de la pandémie, pour aider les créateurs, artistes et organisations du milieu culturel à surmonter les conséquences des mesures sanitaires en vigueur. Au-delà de cette situation d'exception, il importe que ces sociétés d'état puissent poursuivre leur mission première et contribuer de manière structurante au développement du secteur culturel.

### RECOMMANDATION

15

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de poursuivre ses efforts en faveur de la consolidation du budget du CALQ et de la SODEC afin que ces institutions puissent continuer de soutenir pleinement les artistes, organismes et entreprises culturelles.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

## 3.3 Retenir, former et renouveler les talents

On ne peut penser sérieusement à l'avenir du secteur de la culture sans envisager les questions liées à la rétention, à la formation et au renouvellement de celles et ceux qui font la culture : les artistes, créateurs, artisans, mais aussi costumiers, techniciens ou régisseurs. Les arts et la culture reposent sur cet équilibre fragile de créateurs et d'artisans de l'ombre. Pour que la culture puisse exprimer son plein potentiel, il faut assurer impérativement la continuité des vocations et des métiers.



### 3.3.1 Soutenir le chantier d'envergure mené par Compétence Culture

Particulièrement touché par la pandémie et la pénurie généralisée de main d'œuvre, le milieu des arts de la scène vit une situation complexe et paradoxale. Alors que le public retrouve progressivement le chemin des salles et des festivals, les nombreuses réorientations de carrières des artisans, techniciens de scène et travailleurs culturels couplées à la très grande difficulté de trouver du personnel menacent la tenue des représentations artistiques. C'est pourquoi Compétence Culture a lancé un vaste chantier, *Culture en action*, afin de répondre aux enjeux d'attractivité du milieu culturel, de ses besoins de main d'œuvre et de ses conditions de travail, lequel doit aboutir à la présentation d'un plan d'action en fin d'année.

#### RECOMMANDATION

16

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de mettre en place, avec ses partenaires dont la Ville de Montréal, des mesures structurantes liées aux enjeux de la main d'œuvre au sein du milieu culturel et ce à partir du plan d'action produit par Compétence Culture.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

### 3.3.2 Renforcer la formation en créativité numérique

L'écosystème de la créativité numérique et ses composantes - les effets visuels et le cinéma d'animation, le jeu vidéo et les expériences immersives - font face à un besoin accru de main d'œuvre qu'il n'est pas possible de combler avec le bassin actuel de travailleurs. En effet, l'offre de formation au Québec n'est pas adaptée à la réalité du marché de l'emploi. Les causes sont multiples et s'expliquent notamment par des lacunes au niveau de l'enseignement qui n'est pas concentré sur l'apprentissage des compétences les plus recherchées par les entreprises. Aussi la nécessité d'équiper les établissements de technologies de pointe, essentielles à l'apprentissage de ces métiers, se heurte au manque criant de moyens et d'infrastructures des cégeps.

#### RECOMMANDATION

17

Culture Montréal appuie les recommandations de SYNTHÈSE — Pôle Image Québec issues du rapport *Travailler en création numérique* et recommande au gouvernement du Québec de créer un centre de recherche et d'innovation destiné aux établissements d'enseignement et aux entreprises. Ce centre, basé sur une mutualisation d'infrastructures technologiques permettra aux cégeps, aux universités et aux entreprises d'avoir accès à des installations de pointe tout en favorisant le maillage entre chercheurs, étudiants et professionnels de la création numérique.

 EN APPUI À SYNTHÈSE-PÔLE IMAGE QUÉBEC

### 3.3.3 Agir en faveur de la pérennisation des métiers d'art

L'artisan professionnel en métiers d'art joue un rôle majeur dans la restauration du patrimoine bâti. Détenteur d'un savoir-faire traditionnel et de compétences spécialisées, il contribue directement à la permanence de tout un héritage patrimonial. Cependant, le risque est réel de voir disparaître le savoir-faire et l'expertise de ces vieux métiers, tels que tailleur de pierre, plâtrier, ferronnier ou menuisier-ébéniste. Les efforts conjugués du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et du gouvernement du Québec ont permis de mettre sur pied un projet pilote de formation en métiers d'art du patrimoine bâti. Mais il faut maintenant aller plus loin.

#### RECOMMANDATION

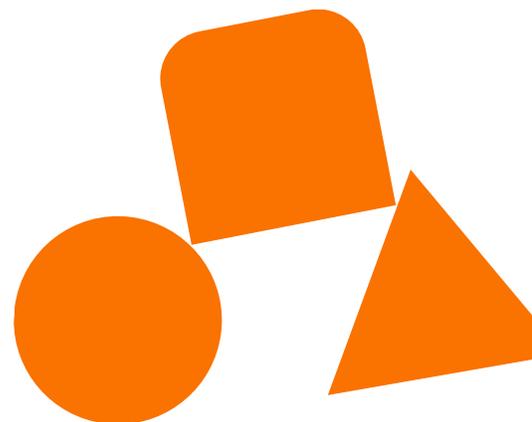
18

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'étendre dans d'autres villes du Québec la formation spécialisée en métiers d'art du patrimoine bâti proposée au Cégep du Vieux-Montréal, afin de perfectionner les compétences des artisans et de combler les besoins en restauration du patrimoine bâti.

#### RECOMMANDATION

19

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'appuyer le projet du CMAQ de fonder à Montréal un lieu fédérateur de transmission des savoir-faire traditionnels en vue de former une véritable relève artisanale au Québec.





# SIX RECOMMANDATIONS POUR FAVORISER L'INCLUSION ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'inclusion et la transition écologique constituent deux grandes priorités stratégiques qui doivent être au cœur de l'action gouvernementale.

## Agir en faveur de l'inclusion et de l'équité

---

### → Stratégie d'action

#### RECOMMANDATION

20

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de réaliser une étude sur la représentativité et la participation réelle des diversités dans le secteur des arts et de la culture. Ces données permettront non seulement de mesurer précisément l'étendue du phénomène de la sous-représentation de ces groupes sur les scènes et plus généralement de leur faible participation à la vie artistique et culturelle, mais également de déployer des stratégies et des solutions concrètes par secteurs.

### → Culture-éducation

#### RECOMMANDATION

21

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de consolider le programme *Une école montréalaise pour tous* afin de favoriser l'accès à la culture des enfants issus de milieux défavorisés, dont une part importante est issue de l'immigration, et de soutenir leur réussite éducative.

# Ancrer la culture au cœur de la transition écologique

---

## → Financement

### RECOMMANDATION

22

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'ajouter un processus d'écoconditionnalité obligatoire mais non punitif pour tous les organismes soutenus au CALQ, à la SODEC et au MCC, sur le modèle de ce que demande le Arts Council England depuis 2012, et dédier en parallèle une ou plusieurs ressources permanentes pour accompagner les organismes subventionnés afin de ne pas alourdir la charge de travail administrative et standardiser la collecte.

## → Bâtiments

### RECOMMANDATION

23

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'augmenter significativement les fonds d'aide aux immobilisations du MCC et en dédier un pourcentage suffisant pour la rénovation verte ou l'amélioration de la performance environnementale des bâtiments culturels (performance énergétique, sortie du gaz, équipement solaire etc.).

## → Formation

### RECOMMANDATION

24

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de déployer un programme de formation continue sur les enjeux climatiques et de littératie carbone adaptée à chaque secteur artistique et à chaque corps de métier, afin de garantir un niveau de connaissance élevé et homogène pour tous les travailleurs culturels québécois, incluant ceux à horaire (techniciens, services d'accueil, etc.) et intégrer une introduction à ces mêmes concepts dans les programmes de toutes les écoles supérieures d'art.

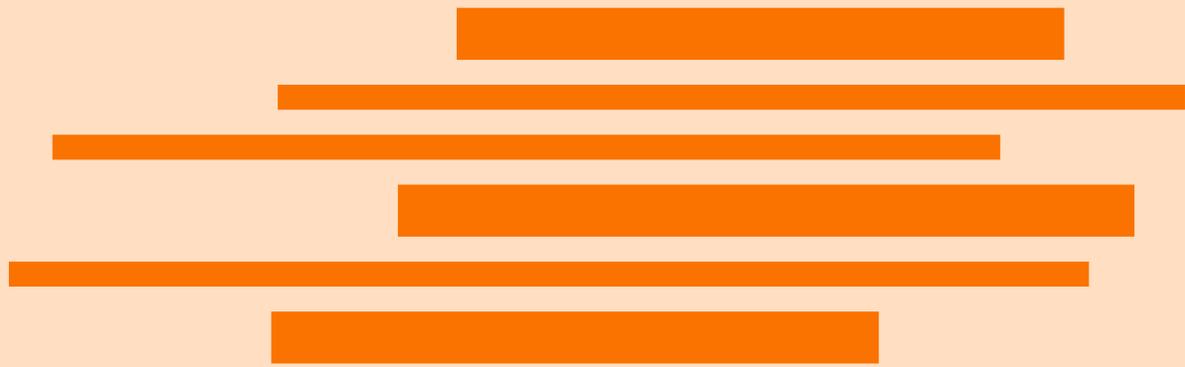
 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

## → Planification

### RECOMMANDATION

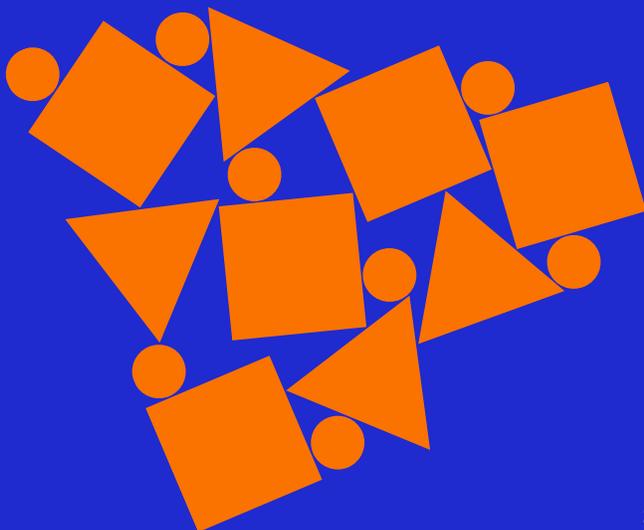
25

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de financer un projet permettant de cartographier et de mesurer les principales sources de GES du secteur culturel québécois et contribuer à l'élaboration d'un plan d'action ciblé pour le secteur culturel, pour chaque discipline, incluant les impacts de la production et de la diffusion tant physiques que numériques (arts numériques, webdiffusion, etc.).



# 4

## LA CULTURE ET LE PATRIMOINE, PILIERS DE LA REVITALISATION DU TERRITOIRE



## 4. LA CULTURE ET LE PATRIMOINE, PILIERS DE LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

En plus de contribuer à la qualité et à l'amélioration des milieux de vie, la culture et le patrimoine agissent comme les catalyseurs de l'appartenance locale et nationale. En effet, la culture et le patrimoine reposent sur l'idée d'une médiation entre les gens, le territoire et ses lieux. Ils sont l'une des conditions premières de la constitution d'une identité commune et participent à la vitalité, à l'attractivité et au rayonnement du territoire. Relever les défis des prochaines années suppose de placer la culture et le patrimoine au cœur du développement du territoire.

### 4.1 Mettre en œuvre la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire

Dévoilée le 6 juin 2022, la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire est la toute première vision stratégique du Québec sur ces enjeux. Les objectifs fixés en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine et des paysages, de densification et de limitation de l'étalement urbain ou encore d'adaptation aux changements climatiques constituent une étape majeure vers la transformation en profondeur de l'aménagement du territoire. Désormais, il est impératif de mettre en œuvre cette politique en produisant un plan d'action détaillé et en y allouant les ressources nécessaires.

#### RECOMMANDATION

26

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de mettre en place d'ici 2023 le plan d'action afin qu'il concrétise les ambitions de la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

## 4.2 Revitaliser les grands ensembles institutionnels

L'Hôpital de la Miséricorde, l'Institut des Sourdes-muettes, l'Hôtel-Dieu, l'ancienne École des beaux-arts et l'ancien hôpital Royal-Victoria sont autant d'exemples de témoins exceptionnels de l'histoire du Québec. Ces ensembles de propriété publique, impriment leur marque sur le paysage urbain de la métropole en plus de constituer des symboles identitaires forts. Néanmoins l'approche au cas par cas de l'action publique quant à leur requalification montre ses limites. C'est pourquoi il importe que le gouvernement du Québec élabore une vision d'ensemble sur la requalification des ensembles institutionnels et la rende publique. Cette vision qui consacrerait l'intérêt collectif de ces édifices patrimoniaux, constituerait une étape importante vers l'établissement d'un meilleur arrimage entre les municipalités et le gouvernement du Québec et permettrait d'accélérer leur reconversion. En outre, la démarche intégrée développée par Québec dans le cas du Royal-Victoria doit servir d'exemple quant à la mise en place d'actions plus ciblées.

### RECOMMANDATION

27

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec :

- D'élaborer et de rendre publique une vision globale sur la requalification des ensembles institutionnels afin d'accélérer leur reconversion et leur mise en valeur au bénéfice de la collectivité.
- De mettre au point un plan d'action qui identifiera notamment les ressources nécessaires à la réalisation de ces projets de requalification.

## 4.3 Explorer des solutions alternatives pour la valorisation et la sauvegarde du patrimoine de proximité

Alors que la liste des édifices patrimoniaux en péril s'allonge dangereusement et que leur destruction s'avère trop souvent une alternative moins coûteuse ou chronophage qu'une restauration dans les règles de l'art, il apparaît urgent de réaffirmer l'importance de la préservation du patrimoine bâti comme un projet commun et mobilisateur qui demande à la fois des règles de protection efficaces mais aussi des mesures de soutien pour le financement des travaux d'entretien ou de sauvegarde. Depuis plusieurs décennies en Europe, des initiatives fructueuses de loto du patrimoine y contribuent, comme le *National Lottery Heritage Fund* en Angleterre ou le *Super Loto Mission Patrimoine* en France qui permettent à des centaines de sites patrimoniaux d'être sauvegardés. À plus petite échelle,

des municipalités québécoises ont choisi cette action de sensibilisation citoyenne pour restaurer leur patrimoine de proximité. Que ce soit pour éveiller les consciences, créer une vitrine d'exception pour ces sites en danger et financer des chantiers de restauration à l'échelle de la province, les avantages de l'organisation d'un projet de loto du patrimoine sont multiples. Bien sûr, cette solution alternative ne doit pas se substituer à un financement structurant du patrimoine mais doit être conçue de façon complémentaire.

#### RECOMMANDATION

28

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec, en partenariat avec Loto-Québec, d'explorer la mise en place d'un loto du patrimoine québécois en tant qu'outil de sensibilisation et de participation des citoyens à la préservation de ce patrimoine de proximité.

## 4.4 **Recréer le lien d'attachement avec les patrimoines religieux et industriel**

Témoins charnières de la prédominance de la religion autrefois et d'un passé industriel prospère, il est nécessaire de valoriser ces deux patrimoines clés qui s'inscrivent au cœur de nos paysages et ainsi d'assurer leur pérennité. Outre la valeur du bâti, des objets liturgiques, des œuvres d'art religieux, des machines et des équipements spécialisés d'un autre temps, les patrimoines religieux et industriel font la part belle à l'intangible. Des rituels disparus aux luttes syndicales, on y retrouve des traces immatérielles d'une histoire qu'il est nécessaire de transmettre. C'est pourquoi le gouvernement du Québec doit favoriser la mise en place d'initiatives qui permettent non seulement une réappropriation de ces lieux par la population, mais aussi un accroissement de leur accessibilité couplée à une visibilité renouvelée. Il s'agit de les rendre attrayants d'un point de vue récréotouristique sans tarir leur potentiel de transmission de savoirs immatériels et leurs nombreux apports à la compréhension multifacette de l'histoire du Québec.

#### RECOMMANDATION

29

Culture Montréal recommande de créer à Montréal un événement inspiré de la Nuit des églises en France, en l'ancrant à la programmation de la Nuit Blanche pour reconnecter les lieux de culte à la communauté en y organisant, par exemple, des spectacles d'art vivant, des concerts aux chandelles, des visites thématiques ou des expositions.

## RECOMMANDATION

30

Culture Montréal encourage le gouvernement à favoriser la poursuite du projet de *Route québécoise du patrimoine industriel* sous la gouverne avisée de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel, dans le but de mieux faire connaître ce patrimoine menacé auprès de la population.

### 4.5 **Repenser la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.**

Unique en Amérique du Nord, la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement est adoptée en 1961 par le gouvernement du Québec. Stipulant qu'environ 1 % du budget total alloué à la construction d'un édifice ou d'un site public doit être dédié à l'intégration d'une œuvre d'art originale, elle permet au Québec de se doter d'un impressionnant corpus de plus de 3 700 œuvres qui composent un vaste patrimoine culturel visible à l'échelle de la province.

#### 4.5.1 **Actualiser la Politique du 1 %**

## RECOMMANDATION

31

Culture Montréal recommande de mettre à jour la Politique du 1 % pour qu'elle reflète davantage les enjeux actuels en termes de création artistique, d'accès à une main-d'œuvre spécialisée, d'achat de matériaux et d'inflation.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

#### 4.5.2 **Outiller les artistes dans leurs démarches**

Les œuvres d'art présentes dans l'espace public sont d'excellents témoins de la pluralité d'esthétiques et de la vitalité des artistes d'ici. Les artistes visuels et les artisans des divers métiers d'art profitent de la vitrine de diffusion que constitue cette politique pour laisser leur marque dans le paysage architectural de façon pérenne en plus de côtoyer des professionnels d'autres corps de métiers qui peuvent favoriser une émulation positive de leur pratique. Cependant, il est primordial de rendre ces concours d'intégration d'une œuvre d'art à l'architecture plus accessibles aux artistes qui souhaitent y prendre part.

## RECOMMANDATION

32

Culture Montréal recommande la création d'un programme d'encadrement spécialisé au sein des centres de formation professionnelle pour encadrer, former et accompagner les artistes au cours des différentes étapes menant à la présentation de projets de qualité lors des concours.

### 4.5.3 **Promouvoir la visibilité et accroître la médiation culturelle autour des œuvres**

L'importance de l'art dans l'espace public n'est plus à prouver. Cependant, à cause d'importantes lacunes communicationnelles, plusieurs œuvres conçues dans le cadre de la Politique restent dans l'ombre, dès leur installation et certaines d'entre elles sont ensuite mal entretenues. Pour se délecter d'autant plus des diverses manifestations de l'art actuel présentes dans notre quotidien et mieux en appréhender la démarche artistique, il est nécessaire d'aller au-delà de la seule conservation en mettant également l'emphase sur la visibilité et la médiation culturelle entourant ces œuvres.

## RECOMMANDATION

33

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec :

- D'accroître son engagement dans la communication, la promotion et la médiation de ces réalisations en mandatant des fonctionnaires des différents ministères concernés par les projets.
- De compléter et de mettre à jour une base de données du corpus de toutes les œuvres de la province mieux documentée et mise de l'avant.

## RECOMMANDATION

34

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de créer une journée québécoise de l'art public dédiée aux œuvres du 1 %, laquelle pourrait avoir lieu au printemps.

## 4.6 Revitaliser l'Est de Montréal

Signée en 2018 par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, la *Déclaration pour revitaliser l'Est de Montréal* a permis de faire du développement de ce territoire une priorité stratégique. Depuis lors, même si plusieurs actions sont à souligner, l'on ne peut que constater l'ampleur de la tâche qu'il reste à accomplir. Le vif débat sur le REM de l'Est est d'ailleurs venu rappeler la nécessité de penser ce projet de mobilité à partir d'une vision claire du développement du territoire. En outre, la culture a un rôle important à jouer, à petite et à grande échelles, dans la mise en valeur, la redynamisation et la requalification de ce territoire aux multiples facettes et identités.

### RECOMMANDATION

35

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'intégrer les arts et la culture à cette grande démarche de développement en soutenant des projets qui contribueront à la revitalisation urbaine de l'Est de Montréal.



5

**LE QUÉBEC,  
PUISSANCE  
CULTURELLE  
NATIONALE ET  
INTERNATIONALE**

## **5. LE QUÉBEC, PUISSANCE CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE**

Si la culture constitue assurément un important levier de développement, elle est aussi la principale raison de l'attractivité et du rayonnement du Québec dans le monde. Les tournées de ses organismes artistiques professionnels, la qualité de ses événements internationaux, la performance de ses créateurs, de ses entreprises culturelles et créatives sont autant d'attributs permettant au Québec d'assurer une influence sur la scène internationale. Mais pour continuer d'exister et de rayonner durablement en dehors des frontières, cela suppose de façonner, au-dedans, un milieu favorable à la réalisation de ses objectifs.

### **5.1 Placer la diplomatie culturelle au cœur de la politique étrangère du Québec**

Présentée comme l'un des fondements de la vision internationale du Québec, la culture s'inscrit dans une orientation essentiellement économique et son potentiel au niveau diplomatique n'est plus considéré à sa juste valeur, comme ce fut le cas par le passé où elle constituait l'élément moteur de l'affirmation identitaire du Québec sur la scène internationale. Pourtant, les arts et la culture représentent un atout exceptionnel dans la mise en œuvre d'une politique étrangère fondée sur la création et le développement de liens réciproques et à long terme entre les nations, facilitant ainsi les négociations internationales. Une première étape consisterait à mettre l'accent sur le rôle de la diplomatie culturelle en offrant aux diplomates et aux agents de l'action culturelle extérieure une formation adéquate.

#### **RECOMMANDATION**

**36**

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec d'intégrer la diplomatie culturelle au corpus de formations de l'Institut de la diplomatie et de proposer notamment un module ciblé sur ses objectifs stratégiques et sa mise en œuvre.

## **5.2 Soutenir le secteur du numérique et son déploiement en culture**

Le secteur du numérique revêt une importance capitale pour le développement culturel québécois d'aujourd'hui et de demain. En effet, qu'il s'agisse des artistes œuvrant avec la technologie, des industries culturelles et créatives (ICC) ou encore de diffuseurs qui utilisent des médiums plus traditionnels, tous s'appuient sur le numérique tant pour innover et être à la pointe du secteur que pour permettre une meilleure découvrabilité de leurs contenus culturels.

### **5.2.1 Constituer le secteur des arts et de la créativité numériques**

Le Québec bénéficie d'un rayonnement à l'international de ses artistes numériques et de ses ICC mais n'est pourtant pas reconnu à sa juste valeur sur son propre territoire. Afin de continuer à soutenir et d'encourager le déploiement du numérique en culture, il est important que ce secteur soit mis en valeur et distingué de la part trop large que représentent actuellement l'innovation et les technologies numériques au niveau du gouvernement du Québec. La reconnaissance des industries créatives comme un secteur porteur d'innovation est un premier pas en ce sens.

#### **RECOMMANDATION**

**37**

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de reconnaître les arts et la créativité numériques comme un secteur à part entière.

## 5.2.2 Pérenniser le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ)

Lancé en 2014 par le ministère de la Culture et des Communications, le PCNQ a favorisé le soutien et l'émergence d'initiatives pour accompagner la transition numérique du milieu culturel québécois. Reconduit jusqu'à la fin 2023, le plan soutient des mesures qui agissent pour une meilleure visibilité et un plus grand rayonnement des contenus culturels. Il se concentre également sur un volet d'accompagnement incarné par le réseau des agents de développement culturel numérique (ADN). Plusieurs de ses mesures non terminées représentent des chantiers importants et à long terme pour la transformation numérique du secteur.

### RECOMMANDATION

38

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de :

- Prévoir un investissement régulier et à long terme pour le PCNQ afin d'assurer une continuité du déploiement numérique dans toutes les sphères de la culture.
- Reconduire le mandat du réseau ADN en vue de maintenir l'apport des agents au développement numérique de leur organisations.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

## 5.3 Encourager le doublage en français des jeux vidéo au Québec

Depuis plusieurs années l'industrie québécoise du doublage et de la surimpression vocale fait face à une intensification de la concurrence étrangère proposant des services de doublage en français, éprouvant ainsi des difficultés à maintenir ses parts de marché. Les productions cinématographiques et télévisuelles sont concernées, mais aussi le jeu vidéo. Leader mondial dans ce secteur, le Québec peut néanmoins compter sur l'existence d'un incitatif fiscal pour favoriser le doublage en français des jeux vidéo. Mais ce dispositif sous-utilisé ne permet pas de créer un rééquilibrage en faveur de l'industrie québécoise. L'enjeu du doublage revêt pourtant une importance cruciale, et ce, à double titre : à la fois pour soutenir une industrie nationale qui emploie plusieurs centaines de professionnels mais aussi pour défendre et faire rayonner les spécificités culturelles de la langue française du Québec.

## RECOMMANDATION

39

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec :

- De bonifier la prime fiscale accordée pour la production d'une version française de 7,5 % à 10 %, dans le cadre du crédit d'impôt pour la production de titres multimédias géré par Investissement Québec
- De modifier les conditions d'admissibilité de cette prime fiscale en y introduisant la spécification d'une norme de contenu québécois, obligeant de recourir aux prestations de professionnels résidant au Québec.

## 5.4 Revaloriser la philanthropie culturelle

Les crises successives, pandémie et énergétique, l'explosion de la dette et désormais la hausse record de l'inflation mettent en question la capacité de l'État à pouvoir intervenir quoi qu'il en coûte. C'est pourquoi en plus du financement public, il convient de revaloriser la philanthropie culturelle, dix ans après le rapport Bourgie, *Vivement, pour une culture philanthropique au Québec!*, en vue de renforcer son apport au développement du secteur culturel.

## RECOMMANDATION

40

Culture Montréal recommande au gouvernement du Québec de mettre sur pied un groupe de travail en vue de réactualiser les réflexions sur la philanthropie culturelle, dix ans après le rapport Bourgie.

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

# REMERCIEMENTS

Cette plateforme est le résultat de plusieurs heures de recherche et de consultation réalisées auprès de personnes impliquées dans le développement culturel de Montréal et de membres engagés de Culture Montréal sans qui ce document n'aurait pas eu la même pertinence. Elle a été conçue par l'équipe de la direction des contenus et de la programmation, dirigée par Pierre-François Sempéré, sous la supervision du conseil d'administration de Culture Montréal et du comité Élections que nous remercions aussi.

## Le comité Élections était composé de :

- Myriam Achard
- Valérie Beaulieu
- Jean-Robert Choquet
- Marie Lamoureux
- Pablo Maneyrol
- Matthieu Stréliski
- Julien Silvestre
- Hanieh Ziaei



TABLEAU SYNTHÈSE DES

---

40

---

RECOMMANDATIONS

---

de Culture Montréal  
au gouvernement  
du Québec

## Préambule

- 01** Prolonger pour les quatre prochaines années les investissements afin de soutenir la relance progressive du secteur culturel. →

## Section 1 — Les arts autochtones au coeur de la reconstruction culturelle

- 02** Agir de concert avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Canada en faveur de la réalisation du projet d’ambassade culturelle et touristique autochtone DestiNATIONS, dont la mission première sera de faire connaître les arts et les cultures des Premières Nations et des Inuits du Québec. →

- 03** Soutenir la mise en place d’une structure de représentation, de service et de soutien pour les artistes, artisans, organismes et entreprises culturelles des peuples autochtones du Québec, en appui au Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec. →

## Section 2 — La culture, fondement de notre identité collective

- 04** Renforcer le réseau des musées en région : • En assurant la récurrence du programme *Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes*, instrument essentiel dans le soutien à la vitalité de l’offre muséale au Québec. • En reconduisant la mesure inscrite dans le plan d’action de la politique culturelle, offrant aux Québécois un accès gratuit au musée un dimanche par mois. →

- 05** Clarifier la définition et le modèle de gestion des Espaces bleus et établir une gouvernance de projet cohérente et transparente, notamment en dévoilant un calendrier de réalisation pour chaque projet, afin d’intégrer les régions au processus de décision. →

- 06** Appuyer le projet de Programme *La Vitrine du Québec* pour soutenir la diffusion et la promotion des arts de la scène. →

- 07** Soutenir la transformation numérique de BANQ afin qu’elle puisse poursuivre pleinement sa mission en tant qu’institution du XXI<sup>e</sup> siècle. →

- 08** Faire de la lecture une priorité nationale, pendant un an, et pour cela de mettre sur pied un comité spécial pluridisciplinaire et interministériel qui décidera des actions à mener et des sommes à y consacrer, en appui à la Table interprofessionnelle Livres Québec. →

- 09** Soutenir le développement et la production de longs métrages et d’émissions télévisuelles et numériques destinées à la jeunesse et à la famille en allouant une enveloppe spécifique annuelle et récurrente de 25 M\$ à la SODEC, en appui à l’Association québécoise de la production médiatique. →

- 10** Faciliter et stimuler les sorties scolaires en milieu culturel par le déploiement de conseillers pédagogiques culturels pour les jeunes publics dans les centres de services scolaires. →

- 11** Sensibiliser les enseignants à l’importance des arts et de la culture en mettant en place des projets, à l’image de celui des *Passeurs culturels* de l’Université de Sherbrooke, dans les différents établissements universitaires de la province qui proposent une formation initiale des futurs professionnels de l’enseignement. →

- 12** Soutenir la mise en place d’un pôle enfance jeunesse dédié à la recherche, la création et la diffusion du théâtre jeune public. →

- 13** Créer une table intersectorielle regroupant les acteurs œuvrant à la valorisation de la langue par la culture, afin de permettre la mise en place d’actions collectives et d’établir des liens solides entre les différents milieux de la francophonie qui agissent comme relais culturels. →

EN APPUI À UN AUTRE ORGANISME

EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

### Section 3 — Le coeur créatif, ferment de la vitalité culturelle du Québec

- 14** Procéder à une évaluation périodique de la loi sur le statut de l'artiste, à la lumière de l'évolution de la société et du secteur culturel, afin de faciliter sa révision future. →
- 15** Poursuivre les efforts en faveur de la consolidation du budget du CALQ et de la SODEC afin que ces institutions puissent continuer de soutenir pleinement les artistes, les organismes et les entreprises culturelles. →
- 16** Mettre en place des mesures structurantes liées aux enjeux de la main d'œuvre au sein du milieu culturel et ce à partir du plan d'action produit par Compétence Culture dans le cadre de la démarche *Culture en action*. →
- 17** Créer un centre de recherche et d'innovation destiné aux établissements d'enseignement et aux entreprises, en appui à SYNTHÈSE — Pôle Image Québec. Ce centre, basé sur une mutualisation d'infrastructures technologiques permettra aux cégeps, aux universités et aux entreprises d'avoir accès à des installations de pointe tout en favorisant le maillage entre chercheurs, étudiants et professionnels de la création numérique. →
- 18** Agir en faveur de la pérennisation des métiers d'art en étendant dans d'autres villes du Québec la formation spécialisée en métiers d'art du patrimoine bâti proposée au Cégep du Vieux-Montréal, afin de perfectionner les compétences des artisans et de combler les besoins en restauration du patrimoine bâti. →
- 19** Appuyer le projet du CMAQ de fonder à Montréal un lieu fédérateur de transmission des savoir-faire traditionnels en vue de former une véritable relève artisanale au Québec. →

 EN APPUI À UN AUTRE ORGANISME

 EN APPUI AU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

### Six recommandations pour favoriser l'inclusion et la transition écologique

- 20** Réaliser une étude sur la représentativité et la participation réelle des diversités dans le secteur des arts et de la culture. Ces données permettront non seulement de mesurer précisément l'étendue de ces phénomènes, mais également de déployer des stratégies et des solutions concrètes par secteurs. →
- 21** Consolider le programme *Une école montréalaise pour tous* afin de favoriser l'accès à la culture des enfants issus de milieux défavorisés, dont une part importante est issue de l'immigration, et de soutenir leur réussite éducative. →
- 22** Ajouter un processus d'écoconditionnalité obligatoire mais non punitif pour tous les organismes soutenus au CALQ, à la SODEC et au MCC, sur le modèle de ce que demande le Arts Council England depuis 2012, et dédier en parallèle une ou plusieurs ressources permanentes pour accompagner les organismes subventionnés afin de ne pas alourdir la charge de travail administrative et standardiser la collecte. →
- 23** Augmenter significativement les fonds d'aide aux immobilisations du MCC et en dédier un pourcentage suffisant pour la rénovation verte ou l'amélioration de la performance environnementale des bâtiments culturels. →
- 24** Déployer un programme de formation continue sur les enjeux climatiques et de littératie carbone adaptée à chaque secteur artistique et à chaque corps de métier, afin de garantir un niveau de connaissance élevé et homogène pour tous les travailleurs culturels québécois, incluant ceux à horaire (techniciens, services d'accueil, etc.) et intégrer une introduction à ces mêmes concepts dans les programmes de toutes les écoles supérieures d'art. →
- 25** Financer un projet permettant de cartographier et mesurer les principales sources de GES du secteur culturel québécois et contribuer à l'élaboration d'un plan d'action ciblé pour le secteur culturel, pour chaque discipline, incluant les impacts de la production et de la diffusion tant physiques que numériques. →

## Section 4 — La culture et le patrimoine, piliers de la revitalisation du territoire

- 26** Mettre en place d'ici 2023 le plan d'action de la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire afin de concrétiser les ambitions de celle-ci. ➔
- 27** Revitaliser les grands ensembles institutionnels et pour ce faire : • Élaborer et rendre publique une vision globale sur la requalification des ensembles institutionnels afin d'assurer leur reconversion et leur mise en valeur au bénéfice de la collectivité. • Mettre au point un plan d'action qui identifiera notamment les ressources nécessaires à la réalisation de ces projets de requalification. ➔
- 28** Explorer, en partenariat avec Loto-Québec, la mise en place d'un loto du patrimoine québécois en tant qu'outil de sensibilisation et de participation des citoyens à la préservation du patrimoine de proximité. ➔
- 29** Créer à Montréal un événement inspiré de la *Nuit des églises* en France, en l'ancrant à la programmation de la Nuit Blanche pour reconnecter les lieux de culte à la communauté en y organisant, par exemple, des spectacles d'art vivant, des concerts aux chandelles, des visites thématiques ou des expositions. ➔
- 30** Favoriser la poursuite du projet de *Route québécoise du patrimoine industriel* sous la gouverne avisée de l'AQPI, dans le but de mieux faire connaître ce patrimoine menacé auprès de la population. ➔
- 31** Mettre à jour la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement pour qu'elle reflète davantage les enjeux actuels en termes de création artistique, d'accès à une main-d'œuvre spécialisée, d'achat de matériaux et d'inflation. ➔
- 32** Créer un programme d'encadrement spécialisé au sein des centres de formation professionnelle pour encadrer, former et accompagner les artistes au cours des différentes étapes menant à la présentation de projets de qualité lors des concours pour la création d'une œuvre d'art public intégrée à l'architecture ou à l'environnement. ➔

- 33** Promouvoir la visibilité et accroître la médiation culturelle autour des œuvres d'art public réalisées dans le contexte de la Politique du 1 % : • En mandatant des fonctionnaires des différents ministères concernés par les projets. • En complétant et en mettant à jour une base de données du corpus de toutes les œuvres de la province. ➔

- 34** Créer une journée québécoise de l'art public dédiée aux œuvres du 1 %, laquelle pourrait avoir lieu au printemps. ➔

- 35** Intégrer les arts et la culture à la revitalisation urbaine de l'Est de Montréal. ➔

## Section 5 — Le Québec, puissance culturelle nationale et internationale

- 36** Intégrer la diplomatie culturelle au corpus de formations de l'Institut de la diplomatie et proposer notamment un module ciblé sur ses objectifs stratégiques et sa mise en œuvre. ➔

- 37** Reconnaître les arts et la créativité numériques comme un secteur à part entière. ➔

- 38** Prévoir un investissement régulier et à long terme pour le PCNQ afin d'assurer une continuité du déploiement numérique dans toutes les sphères de la culture et reconduire le mandat du réseau ADN en vue de maintenir l'apport des agents au développement numérique de leur organisations. ➔

- 39** Encourager le doublage en français des jeux vidéo au Québec : • En bonifiant la prime fiscale accordée pour la production d'une version française de 7,5 % à 10 %, dans le cadre du crédit d'impôt pour la production de titres multimédias géré par Investissement Québec. • En modifiant les conditions d'admissibilité de cette prime fiscale par l'introduction d'une norme de contenu québécois, laquelle obligerait de recourir aux prestations de professionnels résidant au Québec. ➔

- 40** Mettre sur pied un groupe de travail en vue de réactualiser les réflexions sur la philanthropie culturelle, dix ans après le rapport Bourgie. ➔

